

Voici le corrigé de l'exercice 1 p.53 :

1. A la date de ce document, qui dirige la France ? En 1936, la France est dirigée par le Front populaire (alliance des partis communiste, socialiste* et radical). Le chef du gouvernement se nomme Léon Blum.

* le parti socialiste de l'époque s'appelle la SFIO

2. Identifiez les différents auteurs de ces accords. D'après vos connaissances, expliquez le rôle joué par Léon Blum dans cet accord :

Ces accords ont été passés entre les représentants des patrons ("délégués du patronat") et les représentants de la CGT (le principal syndicat ouvrier de l'époque). Léon Blum a présidé les négociations en tant que "président du Conseil". Cela signifie qu'il a arbitré les discussions et poussé les négociateurs à s'entendre.

3. Qui sont les bénéficiaires de ces accords ? Relevez dans le texte 2 réformes qui concernent l'amélioration de leurs conditions de travail.

Les ouvriers sont les grands bénéficiaires de ces accords. En effet, ils obtiennent de meilleures conditions de travail grâce aux contrats collectifs (article 1^{er}), le droit de se syndiquer* (article 3) et la possibilité d'élire des délégués qui seront leurs porte-paroles auprès des patrons (article 5).

*Le droit de se syndiquer existait depuis la loi de 1884 mais dans les faits, ce droit n'était pas respecté : les patrons avaient tendance à interdire à leurs ouvrier de se syndiquer en les menaçant de les renvoyer.

4. Relevez dans le texte une réforme qui améliore le niveau de vie des ouvriers.

La réforme qui améliore le niveau de vie des ouvriers est l'augmentation des salaires (article 4).

5. A partir de vos connaissances, expliquez ce qui a changé dans la vie quotidienne des ouvriers de l'époque, à la suite de ces accords. Les Accords de Matignon (ou Accord Matignon) ont d'abord changé radicalement le travail des ouvriers en leur assurant de meilleures conditions de sécurité (contrats collectifs) et en leur garantissant enfin le droit de se syndiquer. Ils ont aussi amélioré leur niveau de vie en leur accordant une augmentation de salaire sans exiger d'eux davantage de travail. En effet, ces accords ont imposé la semaine de 40 heures. Ils ont également accordé aux ouvriers les 15 premiers jours de congés payés. Pour la première fois, les travailleurs ont pu partir en vacances.